Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Fossay - Tome II

Fossay, f., c^ne^ de *Champgeneteux,* à 4 kil. N.-O. du bourg. — *R. de Foceyo,* 1240 (Cart. de Champagne). — *G. dou Fossé,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.637). — *Fossay,* 1412 (Inscription). — *Fossay,* 1456 (Arch. nat., R/5. 116). — *Foussay,* 1520, 1630 (Tit. de la fab.). — *Fossay,* 1650, 1758 (Ibid.). — *Fossé,* chât., chapelle, moulin, étang, bois traversé par l'allée dans la direction du bourg (Jaillot). — *Fossé,* chât., signal, moulin (Cassini). — Seigneurie mouvante du marquisat de Villaines. Les bâtiments, actuellement habités par les fermiers, occupent les côtés E. et N. d'un vaste étrage et n'offrent plus aucun intérêt. La sépulture des seigneurs était dans l'église devant l'autel Saint-Étienne. En 1603, les paroissiens permirent à René et Claude de Fossay, qui fondaient des prières pour Jean de F., leur père, de faire mettre « des tombes enlevées sur les fosses de leurs amys trespassés, et de clore autour de leur banc ». Les douves et un étang étaient alimentés par un affluent de l'Aron. — La chapelle, construite au commencement du XVII^e^ s., a des croix de consécration, et la pierre d'autel est d'un seul bloc. Le linteau de la porte est sculpté d'un écusson mutilé. René de Fossay et sa femme, par un testament commun daté de 1637, y fondèrent une messe de Sainte-Anne le mardi et une le samedi, de la Vierge. Le 28 novembre 1729, D^lle^ Élisabeth Duval, paroissienne de la Couture, au Mans, ajouta deux autres messes le mercredi et le vendredi, dotées du lieu de la Redonnière. Mathurin Peltier ou Portier, 1729, † 1758, et Gervais Guérin, vicaire de Champgeneteux. 1758, furent chapelains. — On demande à conserver la chapelle en l'an XII.

Seigneurs : Raoul de Fossay, Clémence, sa femme, et Geoffroy, son fils, sont cités au cartulaire de Champagne, 1240. — Guillaume de Fossay, clerc marié, et Alix, sa femme, le sont aussi en 1291, 1292. — Guillot du Fossay, 1312. — N. de Fossay, dont le nom se lit sur le socle d'une Vierge en pierre, 1412. — Guillaume de F., recommandé aux prières du prône, père de François de F., prêtre, lui-même qualifié seigneur de Fossay, 1520. — Jean de F., seigneur de Lamboul, 1570, † 1602. — René de F., mari de Renée des Vaux, donna au manoir sa forme actuelle et l'habita. Son testament de 1637 contient des dons aux églises de Saint-Georges-le-Fléchard, Thorigné et Beaumont. Sa veuve, remariée en 1644 à Jean de la Gasnerie, acquit une partie de la terre du Boulay, de Vaiges. Brandelis-René de Fossay, fils aîné, mourut à Saint-Paul-le-Gaultier, en 1646. — Pierre Duval, sieur du Poirier, président au présidial du Mans, époux de Marie de Fossay, 1650, d'où : Élisabeth-Louise Duval, qui ne fut pas mariée. — Emmanuel de Pannard, avant 1758, descendant de René de P. et d'Anne de Fossay, seigneur de Chantepie. — N. de Vaufleury de Malterre, mari d'Anne de Pannard, 1773. François-Robert de Pomponne, marquis des Mazis, mort à Châtellerault le 15 mai 1855, possédait Fossay du chef d'Anne de Vaufleury, sa femme. M. Lemeusnier de la Raillère a hérité, vers 1857, de M. Louis Jeusselin de Villeneuve, acquéreur.

Alm. Bernard, mss. — Hauréau, *Hist. litt. du Maine,* t. II, p. 266. — Bibl. nat., Pièces orig. au mot Pennard. — V. les art. *Hunetière, Lamboul, Oisillé.*